

LES HORAIRES

Les arrivées, les départs et les visites se font uniquement sur rendez-vous selon les horaires suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h et 15h30-18h30

Mercredi : 8h30-12h et FERMÉ l'après-midi

Samedi : 8h30-12h et 16h00-18h00

Dimanche et jours fériés : 10h00-12h et FERMÉ l'après-midi

Il est ici question d'horaires pour déposer ou récupérer son chien. Une journée à la pension commence bien avant et se termine bien après, et ce, 7 jours sur 7 !

Il est important de respecter les horaires définis au préalable pour la gestion des places, et la bonne organisation des journées. Merci d'être ponctuel et d'avertir la pension en cas de retard ou de changement d'horaire! Un SMS pour rappel du séjour (dates et heures) vous sera envoyé quelques jours avant son début.

LES TARIFS

(Exonéré de T.V.A)

	1 chien par jour Nourriture fournie par le propriétaire	1 chien par jour Nourriture fournie par la pension
De 1 à 3 jours (<i>hors vacances scolaires et hors juin et septembre</i>)	14,00 €	*Mini : 15,00€ Médium : 15,50€ Maxi : 16,00€
De 4 à 7 jours	13,50 €	*Mini : 14,50€ Médium : 15,00€ Maxi : 15,50€
De 8 à 15 jours	13,00 €	*Mini : 14,00€ Médium : 14,50€ Maxi : 15,00€
De 16 jours à 23 jours	12,50 €	*Mini : 13,50€ Médium : 14,00€ Maxi : 14,50€
De 24 jours à 30 jours	12,00 €	*Mini : 13,00€ Médium : 13,50€ Maxi : 13,00€
1 mois et plus	11,50 €	*Mini : 12,50€ Médium : 13,00€ Maxi : 12,50€

*Mini (chien - de 11kg): 1,00 €/jour, Médium (de 12 à 30kg): 1,50 €/jour, Maxi: (de 30 à 60kg) : 2,00 €/jour, + de 60kg sur devis

- Chauffage : 1€50 par nuit.
- Les départs avant midi et les arrivées après 15h30 sont comptés pour demie-journée.
Sauf pour les dimanches et jours fériés, les départs comptent pour journées complètes, les arrivées sont majorées de 10 €.
- Pour les séjours de 6 jours et plus, les départs entre 8h30 et 9h ne sont pas facturés.
- Pour les chiens de la même famille logeant dans le même box : - 20% sur tout le séjour à partir de 4 jours.
- Un jour de pension est offert tous les 10 jours consécutifs (hors dimanche et jours fériés).

Une rencontre et/ou une courte période d'essai (1 jour et 1 nuit, hors week end et hors vacances scolaires, payable selon les tarifs en vigueur) préalable à un premier séjour à la pension sont nécessaires.

Pendant les vacances scolaires et les mois de juin et septembre, les séjours d'au moins 6 jours seront privilégiés.

Prise en charge de votre chien : transport domicile/pension et /ou pension/domicile : 0,50 €/Km

LE PAIEMENT DES SÉJOURS

La réservation et le règlement des séjours se font soit :

- par chèque bancaire à l'ordre de Chloé ASTRUC,
- par espèces,
- par virement bancaire (RIB sur demande)

Lors de la saisie, munissez-vous du contrat de pension et précisez votre nom, le nom de votre chien, et la période réservée. Le montant des arrhes et le solde sont notés sur le contrat.

- La réservation de séjour devient effective qu'après réception par la pension et dans les meilleurs délais, du contrat de pension dûment et clairement rempli, et du paiement des arrhes : 50% du séjour de 4 à 7 jours, 30% du séjour à partir de 8 jours.
- Les très courts séjours (moins de 4 jours) devront être réglés dans leur intégralité lors de la réservation.
- La totalité du montant du séjour sera réglé en début du séjour.
- En cas d'annulation, le montant de la réservation ou le montant total du séjour restent acquis à la pension et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.
- Aucune modification de période ne sera possible après signature du contrat. Si le propriétaire désire récupérer son chien plus tôt que prévu, la pension le lui restituera mais la totalité du séjour restera dû.